

CANTON DE



FRIBOURG

Interdiction de pêche sur le tracé de la Sarine entre les barrages de Rossens et de Schiffenen, ainsi que dans la Gérine inférieure

Séance publique d'information

Mardi 11 septembre 2007 à 18h00 à l'Institut agricole de Grangeneuve, Posieux
Aula Paul Bourqui

Les personnes suivantes répondront à vos questions

Service des forêts et de la faune, Dr J.-D. Wicky, chef du secteur pêche

Laboratoire cantonal, Dr J.-M. Pasquier, Chimiste cantonal

Médecin cantonal, Dr Chung-Y. Lee

Service de l'environnement, M. M. Chardonens, chef de service

La séance sera dirigée par M. H.-J. Herren, secrétaire général de la Direction de la santé et des affaires sociales

Informations : Direction de la santé et des affaires sociales, Claudia Lauper, conseillère scientifique,
tél. 026 305 29 04 laupercl@fr.ch